



Mairie de ROCHEPAULE
Le Village
07 320 ROCHEPAULE

Rochepaule Janvier 2021

Chers Rochepauloises, chers Rochepaulois,

A chaque début de nouvelle année, il est de coutume de se retrouver à l'occasion des traditionnels vœux du Maire. En cette année un peu particulière, faute de pouvoir se réunir en présentiel, je vous fais parvenir ce court message en attendant des jours meilleurs.

Je souhaite donc à toutes et à tous une excellente santé, souhaits d'actualité en ces temps de pandémie. Après les tests (...) qui auront permis au moins de faire connaître notre commune bien au-delà de l'Ardèche puisque le Maire de Rochepaule a été invité à participer à de courtes interventions sur la radio France bleue Drôme Ardèche et sur l'antenne de la télévision nationale LCI. Que s'est-il passé ? à ce jour aucune explication ni de la Région ni de l'ARS...

La campagne de vaccination approche, j'espère que ce fâcheux contretemps ne nuira pas trop à celle-ci. La vaccination est, à mon avis, un moyen efficace de se sortir de ces confinements répétés, mais cela n'engage que moi. Chacun prendra ses responsabilités.

L'équipe Municipale que vous avez élue au printemps dernier a pris ses marques, les adjoints et quelques conseillers plus disponibles sont activement engagés dans la gestion communale quotidienne et sont aussi capables de s'investir davantage en cas de nécessité ou d'urgence.

Les conseils municipaux se déroulent toujours sans public, mais les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la Mairie (rochepaule.fr). Site régulièrement mis à jour à l'attention du public et qui contient des informations utiles à tous, site sur lequel les élus vous invitent à vous connecter de temps à autre.

Le budget 2021 est en préparation, faute de pouvoir organiser une réunion publique pour recueillir les souhaits des uns et des autres, n'hésitez pas à envoyer un petit courrier à la mairie pour les exposer et ceci avant le 15 février. Toutes les suggestions seront étudiées et celles qui seront retenues seront inscrites au budget et soumises au vote du conseil municipal.

Je vous invite, si besoin est à ne pas hésiter à prendre rendez vous avec les élus municipaux ou avec les responsables du CCAS dont je souligne l'engagement en cette période de fêtes, ils ont assuré, faute de repas la confection et le portage des colis à nos aînés.

En parlant d'aînés, deux mots à propos du projet d'habitat partagé. Le périmètre est passé d'un immeuble à trois. Le chiffrage de l'opération est pratiquement terminé, et nous travaillons actuellement sur les dossiers de demande de subventions et les prêts bancaires. La décision finale est évidemment subordonnée aux retours positifs. Dans quelques semaines nous serons à même de communiquer plus amplement sur ce sujet.

Bien sincèrement
votre Maire
JM Foutry